

Coopération et parcours personnalisé.

Virginie PERESSE,
Professeur d'EPS, Guérande, (44),

Apprendre en coopérant est selon André DE PERETTI : « apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non contre les autres »¹. Il est entendu aujourd'hui que le travail coopératif est un moyen pédagogique incontournable car il permet d'augmenter l'activité cognitive et métacognitive des élèves. La pédagogie différenciée est également indispensable à la réussite de l'élève. Elle impose diverses stratégies pédagogiques permettant d'adapter l'enseignement aux besoins et aux compétences des élèves. Toujours selon André DE PERETTI : « face à des élèves très hétérogènes, il est indispensable de mettre en œuvre une «pédagogie» à la fois variée, diversifiée, concertée et compréhensive. Il n'y a pas de méthode unique: il doit y avoir une variété de réponses au moins égale à la variété des attentes, sinon le système est élitiste »². Comment placer l'élève dans cette dynamique d'apprentissage coopératif et personnalisé ? A partir d'un exemple concret, il s'agit de mettre en avant les répercussions positives de la coopération sur l'apprentissage, de déceler les obstacles rencontrés et dégager des pistes de réflexion.

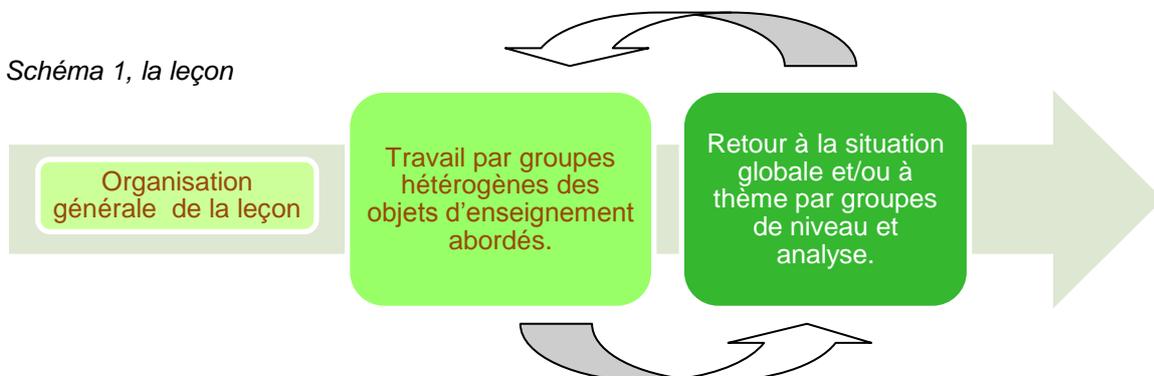


Dispositif coopératif et projet personnalisé

Contextualisation de la leçon

Cette leçon est extraite d'une séquence de tennis de table de 7 séances de 2 heures, cycle 3, niveau consolidation. Après avoir placé l'élève dans la situation globale du match en 1 contre 1 pour faire émerger les règles de jeu et ses problématiques, l'organisation de la leçon s'organise comme suit :

Schéma 1, la leçon

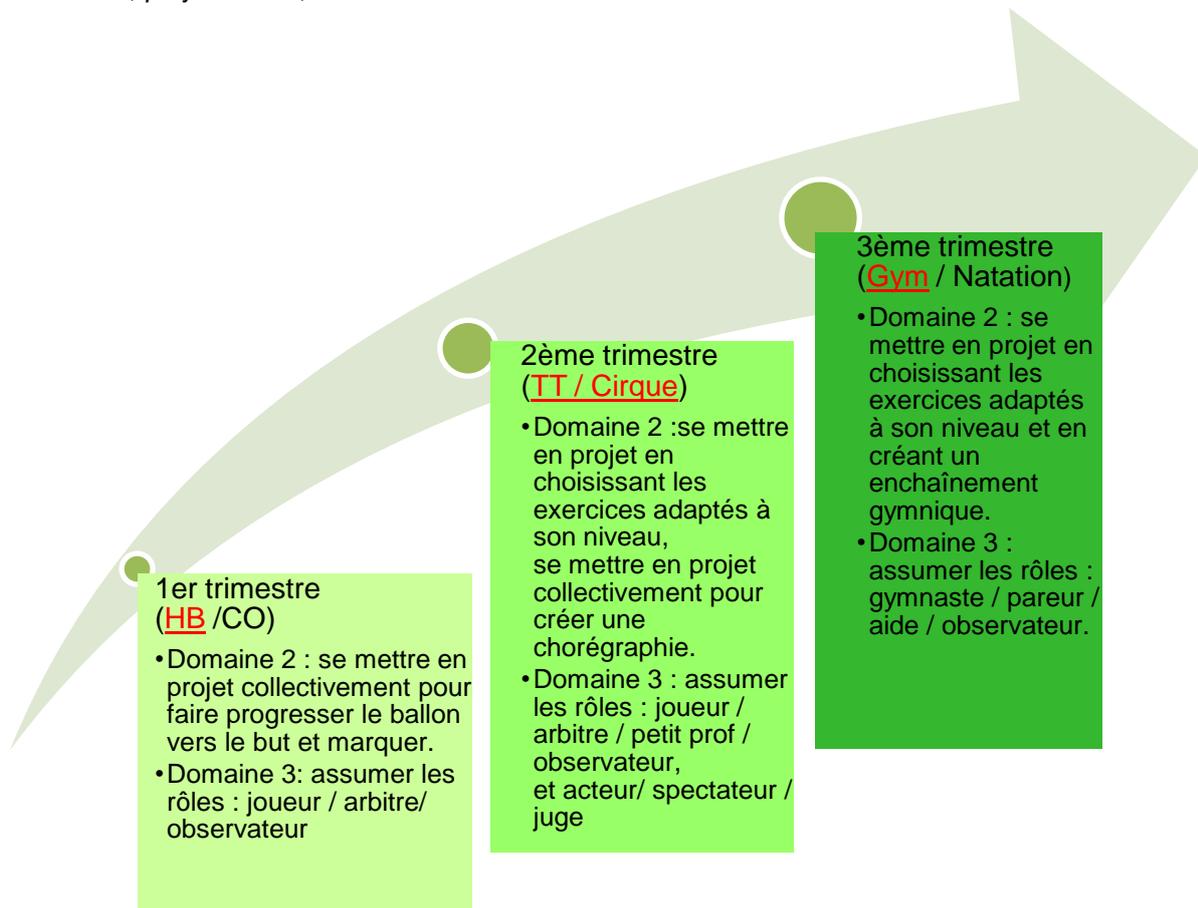


1 DE PERETTI (A), Pertinences en éducation, Paris, ESF, 2001.
2 op. cit.

Dans le projet annuel de formation de l'élève, cette séquence se situe au deuxième trimestre. Les rôles et la mise en projet de l'élève sont complexifiés au cours de l'année.

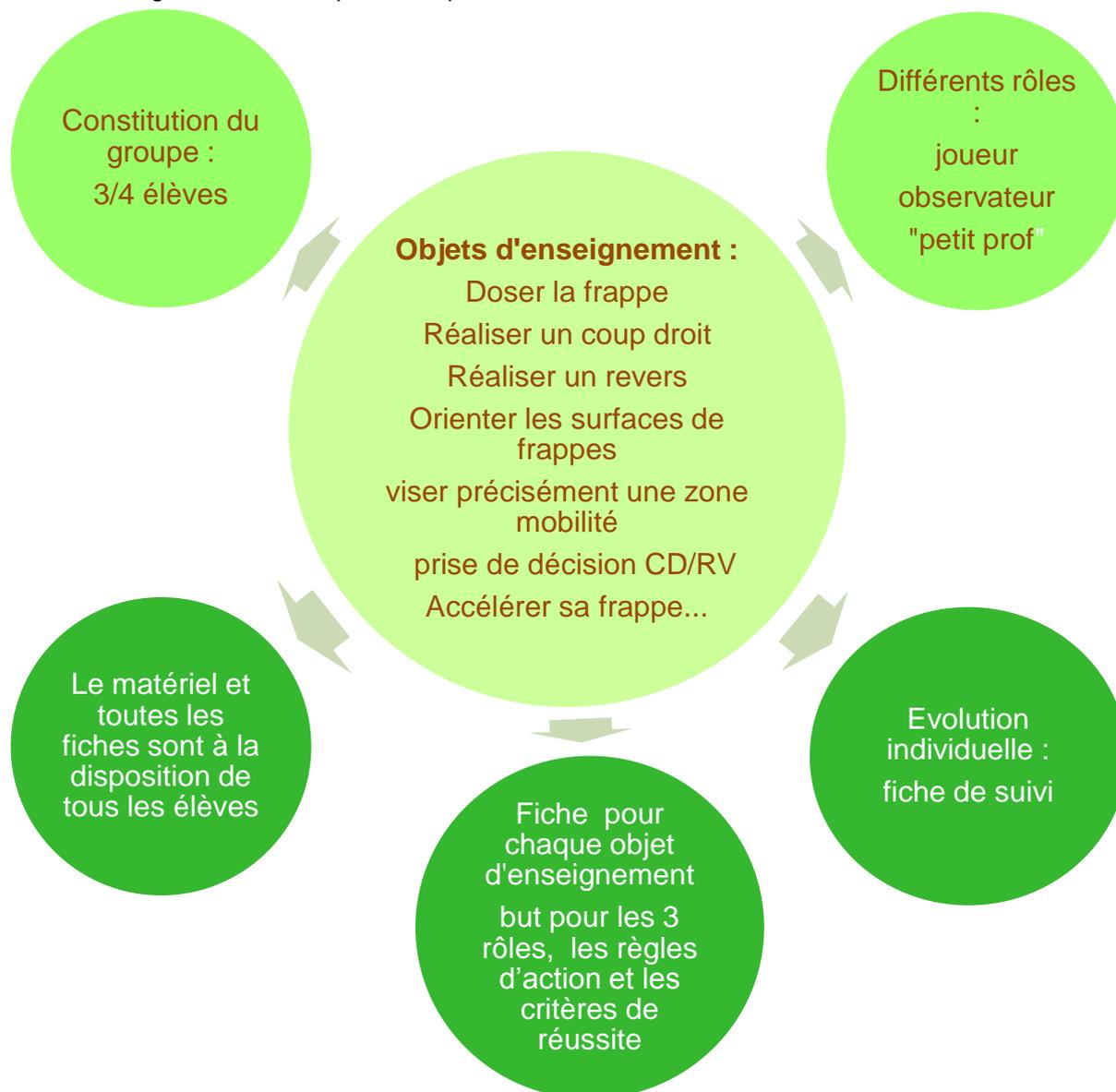
Le tableau ci-dessous, souligne la progressivité dans l'acquisition des compétences générales : domaine 3 (Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités) et domaine 2 (S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre) nécessaires au travail coopératif.

Schéma 2, projet annuel,



La leçon 5 :

Les élèves répartis par groupe de trois ou quatre de niveaux différents s'organisent pour assumer les différents rôles : observateur, « petit prof » et joueur dans le but de faire progresser chaque élève du groupe. Ils lisent les informations affichées, mettent en place le matériel permettant la réalisation de l'exercice choisi. Le joueur détermine ce qui lui pose problème et choisit l'exercice correspondant, aidé ou non par ses camarades. L'observateur vérifie la réalisation des règles d'action et valide la réussite de l'exercice. Le « petit prof » s'applique pour placer le joueur dans les conditions de réussite de l'exercice, en le coachant, en lui rappelant le but, les règles d'action et les critères de réussite si nécessaire. Les élèves inscrivent sur leur fiche de suivi les exercices travaillés ce qui permet de poser un regard sur la cohérence des choix, les réussites et le suivi des progrès. Le retour à la situation globale par groupe homogène permet ensuite à l'élève de réinvestir les apprentissages acquis précédemment et/ou de déceler de nouveaux problèmes posés.



Analyse de ce dispositif coopératif et des conséquences sur l'apprentissage

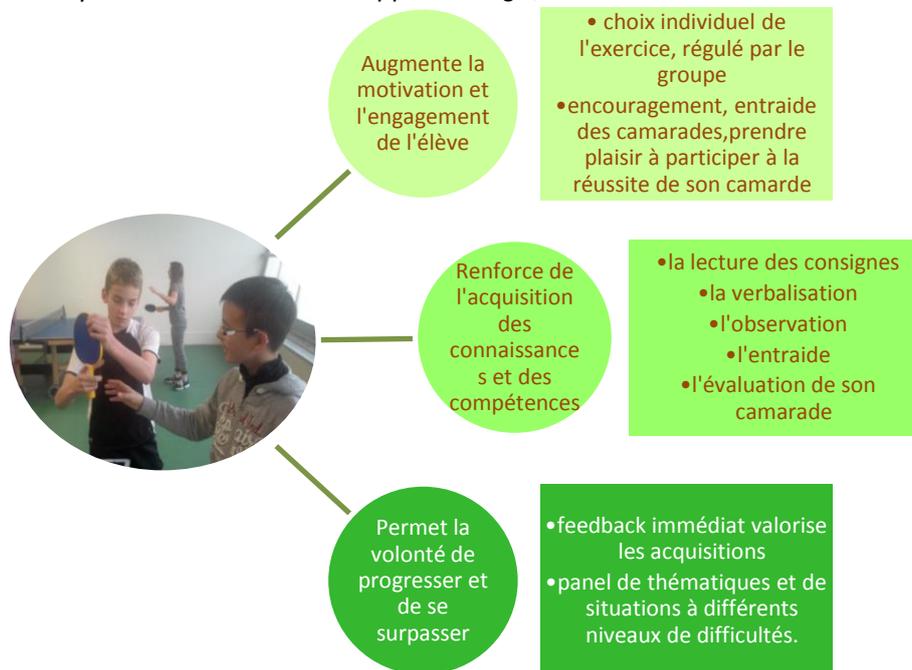
Le dispositif coopératif au service de l'apprentissage

Ce dispositif permet la mise en activité de chaque élève, car il choisit lui-même son axe de travail, sait quand il a réussi, ce qui augmente sa motivation et son engagement dans l'activité. De surcroît, il induit des inter-relations dans le groupe qui favorise une dynamique de classe propice aux apprentissages. En ce sens, comme le souligne Michel DEVELAY : « *apprendre est un acte individuel à condition de le penser dans une communauté d'apprenants qui s'épaulent, coopèrent et construisent ensemble du sens* ». ³

³ DEVELAY (M), De l'apprentissage à l'enseignement, ESF.

L'acquisition des connaissances et des compétences est également renforcée par la manipulation des connaissances sous différentes formes : par la lecture d'informations, la compréhension, la réalisation, l'observation et la verbalisation lors des échanges d'entraide. De plus, ce dispositif permet à l'enseignant d'être en retrait, et donc plus disponible pour réguler, apporter des aides individualisées.

Schéma 4, la coopération au service de l'apprentissage,



Obstacles rencontrés et pistes de réflexion :

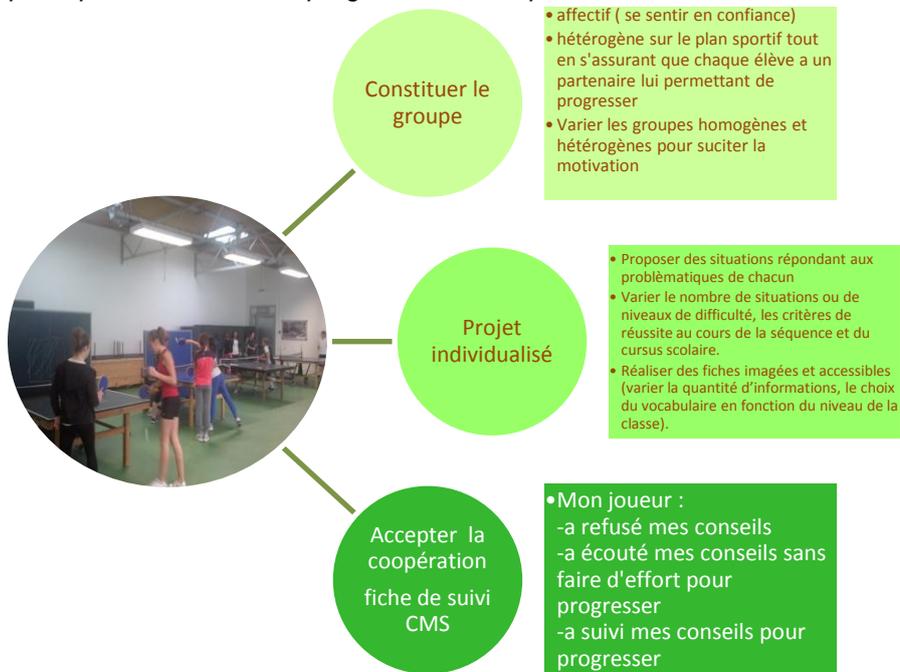
Ce dispositif d'apprentissage coopératif permet l'engagement et le progrès de l'élève. Mais tous les élèves coopèrent-ils et tous les élèves progressent-ils sur le plan moteur ? Comme le souligne J. W. PUTMAN : « *ce n'est pas en plaçant simplement les élèves en groupe et en leur demandant de coopérer que cela assurera des résultats positifs* »⁴. L'élève ne coopère pas naturellement et ne voit pas immédiatement l'intérêt de la coopération ou bien ne coopère pas avec tous. La coopération s'apprend. Placer l'élève dans des situations coopératives tout au long de l'année et du cursus scolaire permet de la rendre opérationnelle. La constitution du groupe est la clé de la réussite du travail coopératif et à la fois la plus difficile à gérer. Le groupe affinitaire évite les problèmes relationnels et permet la mise en activité immédiate et la mise en confiance de l'élève. Il facilite la coopération dans un premier temps. Constituer le groupe en variant le niveau scolaire des élèves favorise l'entraide, l'échange de compétences, l'élève plus « scolaire » va prendre le temps de lire les informations, apporter la rigueur dans le travail. Rendre l'élève coopératif demande un guidage pour qu'il comprenne ce qui est attendu de lui. La fiche de suivi représente un support intéressant pour que le joueur apprécie la qualité des interventions de ses camarades dans leurs rôles de « petit prof » et « d'observateur » permettant à chacun de prendre son rôle au sérieux et de répondre aux exigences attendues. Ces exigences sont progressives au cours du cursus scolaire et constituent le support de l'évaluation des domaines 2 et 3 du socle commun.

⁴PUTMAN (J. W), Cooperative learning and strategies for inclusion: Celebrating diversity in the classroom, 2nd ed., Baltimore, MD: Brookes, 1998.



Lorsque le groupe coopère, les élèves progressent-ils tous sur le plan moteur ? Le groupe hétérogène favorise le progrès de tous car l'élève « expert » place le joueur dans des conditions de réussite. Dans de nombreuses activités, le joueur expert ne peut progresser sur le plan moteur s'il n'a pas de partenaire ou d'adversaire à son niveau. C'est pourquoi, en fonction du profil des classes, les groupes sont formés en s'assurant qu'au sein d'un groupe tous les élèves aient un partenaire pour progresser et/ou alterner les deux formes de groupement hétérogène et homogène au cours de la leçon ou de la séquence pour répondre aux attentes de chacun. Le choix d'un projet individualisé favorise le progrès de l'élève. Les situations proposées ont du sens pour l'élève et apportent une solution aux problèmes rencontrés dans la situation globale. Le nombre de choix de situations varie en fonction du niveau des élèves. Il est augmenté au cours de la séquence et du cursus scolaire. Le progrès de l'élève dépend également de son acceptation à être aidé par un camarade. Cela rejoint l'acquisition des connaissances et compétences de la coopération. Le « petit prof » peut aussi apprécier l'attitude du joueur sur la fiche de suivi pour tenter de transformer son attitude.

Schéma 6, pour que tous les élèves progressent sur le plan moteur,



Conclusion :

Proposer un dispositif d'apprentissage coopératif c'est paradoxalement placer les élèves dans des projets individualisés garant de leur réussite. Au regard des problématiques actuelles associées à un élève « décrocheur », « zappeur », « consommateur », « individualiste », ..., ce dispositif représente une solution intéressante. La coopération au service de l'apprentissage est un incontournable aujourd'hui car elle facilite la gestion de l'hétérogénéité des élèves, répond aux objectifs spécifiques de l'EPS et du socle commun. Cette coopération s'apprend par l'acquisition de compétences du socle commun programmées de manière évolutive tout au long du cursus scolaire. Le défi de l'enseignant est alors de jouer sur la multiplicité des situations, la diversité des contenus et la constitution des groupes pour rendre le dispositif d'apprentissage coopératif efficace.